



# L'aide aux devoirs des enfants du voyage à Aurillac France

2004-2005



## 1. contexte local de la mise en place de la « bonne pratique »

Lieu de la mise en place	Etablissement, ville <b>Aire des Dinandiers Aurillac (15)</b>		Pays <b>France</b>	
Coordonnateur de l'action	Nom, prénom <b>CHAVIGNIER Brigitte</b>		Fonction <b>Conseillère en Formation Continue</b>	
Initiateur de l'action	<b>Un personnel de direction</b>		<b>Un bénéficiaire du public cible</b>	<b>Autre (à préciser) Conseil Général du Cantal</b>
	bénéficiaires		<b>Pendant la scolarité obligatoire : OUI</b> <b>A la fin de la scolarité obligatoire :</b> Pendant la période 18/25 ans : Après 25 ans :	
Evolution des effectifs	Après 1 an		Après 2 ans	
			Après 3 ans	
				Après 4 ans

## 2. description du dispositif

Les objectifs	<p><b>Répondre à une demande pressante des animateurs de l'aire d'accueil des Gens du Voyage qui 2 fois par semaine se trouvent seuls et débordés pour assurer l'aide aux devoirs auprès des enfants.</b></p> <p><b>Assurer une aide aux devoirs pour permettre aux enfants de suivre une scolarité normale et de réussir leur année scolaire.</b></p> <p><b>Apporter un soutien aux parents</b></p> <p><b>Il ne s'agit pas de faire de l'accompagnement scolaire, qui relève d'autres structures</b></p>			
Les partenaires	Les partenaires internes <b>Conseil Général du Cantal et GRETA (Groupement d'Etablissements) des Monts du Cantal</b>		Les partenaires externes <b>Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (2 animateurs) et les instituteurs des écoles de l'aire et de la ville d'Aurillac</b>	
Descriptif du dispositif	<p><b>La formatrice du GRETA est la même que celle intervenant sur l'atelier des adultes pour assurer une continuité dans l'action sur la parentalité.</b></p> <p><b>La formatrice veille à ce que les devoirs demandés par les instituteurs soient faits régulièrement et correctement. Pour cela, elle peut être amenée à donner des explications complémentaires.</b></p> <p><b>Cette formatrice assure une permanence 2 fois par semaine pendant 1h30.</b></p> <p><b>Elle est assistée d'un des 2 animateurs de l'aire.</b></p> <p><b>Si, par principe la fréquentation de cet atelier se fait sur la base du volontariat, elle s'emploie à ce qu'il soit fréquenté très régulièrement, gage de la réussite scolaire.</b></p> <p><b>La communication avec les enseignants se fait par l'intermédiaire du cahier de texte et par des réunions au moins une fois par trimestre avec l'ensemble des acteurs, au GRETA .</b></p> <p><b>Le GRETA peut, en accord avec les instituteurs, apporter des ressources pédagogiques.</b></p> <p><b>Pour tenir compte des contraintes du public, la permanence est principalement assurée de</b></p>			

	<b>début octobre à fin avril.</b>	
Les moyens mis en oeuvre	Les moyens en personnel :	à l'interne <b>1 Conseiller en formation continue et 1 formatrice</b>
		Les personnels extérieurs <b>2 animateurs de l'aire d'accueil</b>
	Les moyens matériels : 1 salle et 2 ordinateurs avec des ressources pédagogiques du Greta	
	Les moyens financiers : 4000 €	Les partenaires financiers : <b>Conseil Général du Cantal</b>
Les résultats attendus	En termes qualitatifs : <b>Des progrès et une motivation manifeste</b>	En termes quantitatifs : <b>Fréquentation régulière</b>
Les résultats réels	En termes qualitatifs : <b>Une fréquentation assez régulière surtout pour les enfants scolarisés sur l'aire et variable selon l'implication des instituteurs des autres écoles de la ville.</b>	En termes quantitatifs :

### 3. évaluation du dispositif

Quels ont les éléments qui ont facilité la mise en place du dispositif

	Au niveau des bénéficiaires : <b>La fréquentation n'est pas imposée. Le travail est complémentaire de celui effectué par les animateurs du camp mais avec une image plus professionnelle.</b>	Au niveau des intervenants : <b>Bonne connaissance du public. Partenariat avec les animateurs de l'aire.</b>	Au niveau des partenaires : <b>Partenariat entre tous les acteurs</b>
--	--	---	--

Quels ont été les freins et quelle réponse a été apportée ?

	Les freins <b>Mobilité des parents. Des parents pas toujours conscients de l'importance de cette aide. De grosses difficultés sur l'aire, étrangères à l'action.</b>	Les réponses <b>Un carnet de liaison avec les instituteurs</b>
--	---	---

Quel est le bilan final du dispositif mis en place ? **Il a été renouvelé une deuxième année et le sera sûrement encore pour la prochaine année scolaire**

Les points positifs (les points forts)

**Une fréquentation qui ne baisse pas. La formatrice bien intégrée dans l'aire d'accueil**

Les ombres (les points faibles)

**Des locaux peu accueillants et trop peu adaptés.**

### 4. les perspectives

Le projet est-il :	- mis en œuvre au niveau local ?	<b>oui</b>	
	- appliqué dans d'autres lieux ?		
	Lesquels ?		
	- diffusé au niveau national ?		
	- transférable à d'autres groupes cibles ?		
Le projet a-t-il créé d'autres besoins ?			
	Lesquels ? <b>actions d'alphabétisation ou d'illettrisme pour les adultes</b>		
Le projet a-t-il engendré d'autres problèmes ?			
	Lesquels ?		
Pour information, ce projet peut-il s'adresser :			
	A des jeunes en fin de scolarité obligatoire ?		
	A des jeunes à peine sorti du système ?		
	A de jeunes adultes ?		
	A des adultes en mesure d'insertion professionnelle ?		